

LES CLASSES A HORAIRES AMENAGEES CHA BASKET AU COLLEGE JEAN-JAURES

La ville de COLOMIERS a une grande tradition sportive. De nombreuses disciplines sportives cohabitent et sont regroupées au sein de l'U.S. COLOMIERS Omnisports.

Elle soutient et encourage la pratique du sport par la mise à disposition d'installations sportives de qualité. Nombreux sont les enfants qui bénéficient de ces efforts.

Le projet acté permet à travers l'engagement du Collège Jean-Jaurès, de créer une structure permettant aux élèves licenciés à l'U.S. COLOMIERS Basket de bénéficier dans le temps scolaire d'un aménagement horaire pour la pratique de l'activité et de, représenter le collège lors des compétitions UNSS.

Dans le prolongement de toutes ces actions, et grâce à l'ensemble des acteurs, le projet a l'ambition d'être le socle des apprentissages fondamentaux après l'Ecole Française de Mini-Basket.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- S'inscrire dans le projet de l'enfant,
- Favoriser les synergies entre le monde associatif/scolaire/territorial afin d'offrir aux jeunes Columérins un environnement favorable à leur développement et leur intégration dans la vie Columérine,
- Intégrer dans le rythme scolaire de l'enfant la pratique sportive choisie et encouragée,
- Amener les enfants à pratiquer dans les meilleures conditions leur discipline sportive favorite,
- Alléger les occupations après 17h30 pour favoriser la vie de famille, le travail scolaire personnel et le repos,
- Inscrire dans la continuité les séances APS Basket intégrées aux programmes EPS dispensées par les Enseignants des Ecoles maternelles et élémentaires, par les Educateurs sportifs de la ville, en lien avec l'Opération Fédérale « Basket Ecole » organisée depuis 2006.

LES MOYENS MIS A DISPOSITION

La ville de COLOMIERS met à disposition le gymnase du Collège Jean-Jaurès et le nouveau gymnase Bertrand ANDRIEUX.

Le collège Jean Jaurès et son équipe éducative mettent à disposition l'aménagement des emplois du temps des classes 6^{ème}/5^{ème}/4^{ème} ainsi que le suivi scolaire et médical des élèves.

Le club de Basket met à disposition deux de ses salariés détachés pour les entraînements dispensés au collège.

Ces trois parties fonctionnent collégialement pour le bon fonctionnement du projet axé autour de l'enfant et du joueur.

ORGANISATION

SCOLAIRE :

- Les élèves sont regroupés dans les mêmes classes 6^{ème}/5^{ème}/4^{ème}.
- Les élèves inscrits dans ces classes suivent tous les enseignements prévus à l'emploi du temps donné, sans dérogation de lieu, ni de durée.
- Une commission de suivi composée des divers représentants des 3 signataires de la convention se réunit 3 à 4 fois sur l'année scolaire.

SPORTIVE :

- L'activité s'inscrit dans la continuité de l'enseignement de l'EPS.
- L'élève participera à 2 séquences hebdomadaires de 1h30 (1h sur le temps scolaire, complétée par 30 min sous la responsabilité du club) de 16h à 17h30. Pour l'année scolaire 2009-2010, les entraînements pourront être dispensés entre 12h et 14h.
- Les séquences inscrites dans le temps scolaire sont intégrées à l'emploi du temps général du collège selon les modalités internes au collège et sont programmées en application des prescriptions propres à l'enseignement de l'EPS.

LES ENTRAÎNEMENTS

Dispensés dans le temps scolaire entre 12h et 14h et/ou de 16h à 17h30 en fonction des classes, l'objectif est d'augmenter l'offre de formation « s'entraîner plus pour s'entraîner mieux », s'adapter au projet scolaire et sportif de l'enfant.

Les entraînements sont assurés par Rémy LARRIEU et Guillaume DEVATINE, salariés de la section Basket, avec Gilles MALECOT, responsable de l'école de Basket de COLOMIERS pour le suivi des contenus.

RECRUTEMENT DES ELEVES POUR 2009/2010

CRITERES SCOLAIRES :

- Etre inscrit ou s'inscrire au collège Jean-Jaurès en 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème},
- Les classes sportives du collège sont des classes à recrutement local sans hébergement (secteurs de COLOMIERS ou proche couronne).

CRITERES SPORTIFS :

- Etre licencié à l'U.S. COLOMIERS Basket,
- Etre licencié pour l'année scolaire à l'UNSS du collège.

CRITERES MEDICAUX :

- Avoir satisfait à un examen médical complet attesté par un certificat d'aptitude à la pratique du basket-ball,
- S'engager à un suivi médical trimestriel chez un médecin spécialiste du sport.



CONTACTS

Monsieur MARTIN – Principal adjoint du collège – 05.61.78.50.50

Monsieur LORENZI – Président Section Basket – 06.83.83.36.69

Monsieur MALECOT – Responsable Ecole de Basket Colomiers –
06.80.33.60.31

Monsieur LARRIEU – Responsable sportif CHA Basket – 06.83.31.88.58

Monsieur DEVATINE - Responsable sportif CHA Basket –
06.07.69.33.56

Madame GISCOU – Membre USC et Ligue des Pyrénées –
06.78.81.41.25